



### Quelle politique agricole commune après 2020 ?

Le rapport remis par le groupe de suivi de la PAC, dont je fais partie, dresse un bilan ambivalent, pointe la menace, principalement budgétaire, qui pèse sur la PAC post-2020 et surtout propose une stratégie pour répondre aux cinq enjeux que nous avons identifiés : gestion des risques, prévention des crises, compétitivité, enjeu territorial, enjeu environnemental.

[lire la synthèse de notre rapport](#)

### Baisse de l'aide personnalisée au logement

Le 24 juillet, je suis intervenu en séance publique, lors de l'examen du projet de Loi renforcement du dialogue social, pour demander des explications au Gouvernement, dont le décision interpelle non seulement sur le fond mais également quant aux conditions dans lesquelles elle a été prise.

[lire mon intervention](#)

### Réguler les géants du net

Lors de l'examen de la loi Macron, j'avais soutenu un amendement pour empêcher les pratiques anti-concurrentielles de Google. La Commission européenne vient de les sanctionner, témoignant d'une prise de conscience dont je me réjouis. Entre temps, nous avons adopté une disposition imposant aux plateformes de délivrer aux consommateurs une information loyale, claire et transparente.

[lire ma réaction sur Public Sénat](#)

### Audition des Ministres Nicolas Hulot, Stéphane Travert et Bruno Le Maire par ma commission

[cliquer ici pour retrouver sur mon blog tous les travaux de ma commission au mois de juillet](#)

Avec Gérard LARCHER

## J'ai saisi l'Arcep pour connaître son avis sur les récentes annonces concernant la couverture numérique

Suite aux annonces du Président de la République et aux récentes propositions de l'opérateur SFR en matière de couverture numérique, je viens de saisir l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes avec Gérard Larcher. D'ici à la rentrée parlementaire, nous souhaitons obtenir l'appréciation de l'ARCEP sur les conditions de l'atteinte des objectifs annoncés par le chef de l'Etat, ainsi que sur la faisabilité et le coût des propositions de SFR. Nous souhaitons aussi connaître les conséquences de ces différentes évolutions sur les orientations retenues jusqu'à présent pour le déploiement des réseaux et sur la concurrence entre opérateurs. Notre démarche est motivée par notre volonté d'y voir clair et de nous assurer que nous pourrions vraiment réussir le pari de la couverture numérique. Nous voulons ainsi éviter de nouvelles désillusions. Dans l'intervention qu'il a faite au Sénat lors de la Conférence nationale des territoires du 17 juillet, le Président de la République a délivré un message fort puisqu'il n'a pas écarté l'intervention des pouvoirs publics en cas de carence des opérateurs. Il a en outre pris un engagement précis quant au calendrier, évoquant un objectif de couverture « en haut et très haut débit » d'ici « à la fin de l'année 2020 ». Certains opérateurs, à commencer par SFR, dont j'ai rencontré les responsables le 26 juillet, se proposent par ailleurs de couvrir gratuitement le territoire, tout en envisageant de réaliser rapidement cette couverture numérique sans rien demander à quiconque. Dans le même temps, de nombreuses collectivités territoriales, certaines depuis longtemps, ont pris l'initiative en vue d'assurer cette couverture, même partielle, en y consacrant des moyens importants et en puisant dans leurs ressources budgétaires.

Aujourd'hui, alors que beaucoup s'interrogent, notamment les populations des territoires ruraux et leurs élus, sur la réalité et la faisabilité des programmes annoncés, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que sur le coût de cette desserte et sur les moyens techniques et financiers qui seront mis en œuvre, il nous est apparu indispensable de connaître l'avis de l'ARCEP, dont le Président a régulièrement répondu à ma demande en venant évoquer ces sujets devant la commission des affaires économiques du Sénat.



Les études menées par notre assemblée, notamment son dernier rapport sur la "Couverture numérique des territoires", nous conduisent à réclamer plus de lisibilité et de cohérence dans les schémas qui sont en cours d'élaboration, à réclamer aussi un traitement équitable pour les territoires, considérés à juste raison comme les grands oubliés, qui doivent participer au financement des infrastructures numériques. Enfin, certains se demandent si les programmes arrêtés par certaines collectivités auraient encore un sens s'il se confirmait que des dispositions soient prises conduisant à des résultats plus rapides et moins coûteux. Autant de points sur lesquels l'avis de l'Autorité de régulation est très attendu et sera lu avec beaucoup d'attention.

Jean Claude LENOIR  
Sénateur de l'Orne,

Président de la commission des affaires économiques du Sénat

### Derniers textes adoptés en séance publique

- Confiance dans la vie politique, la loi est votée mais ...
- Feu vert au Gouvernement pour réformer le Code du travail

[cliquer ici pour lire ces articles sur mon blog](#)